

PROJET, PRINCIPES ET OBJECTIFS

souplesse, diversité, sécurisation, proximité, réactivité, adaptation, éducation spécialisée, droit commun

- Proposer une offre de répit sur le département de l'Hérault, dans une logique de proximité.
- Proposer des réponses souples, diversifiées et adaptées à chaque situation.
- Mutualiser les moyens et compétences des différents partenaires.
- Agir dans une logique inclusive lorsque c'est possible.

PUBLIC CONCERNÉ

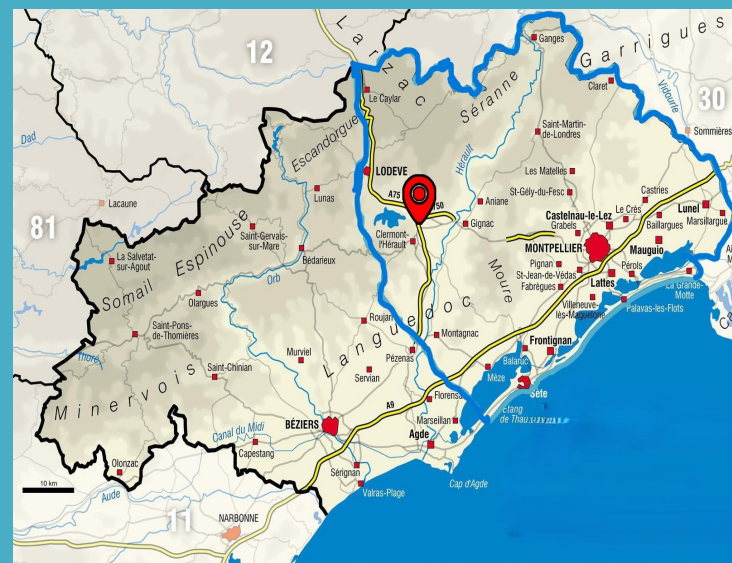
Jeunes de 8 à 20 ans du département de l'Hérault présentant :

- Un Trouble du Développement Intellectuel et/ou
- Un Trouble du Spectre Autistique et/ou
- Un handicap rare
- Non accompagnés par un établissement médico-social, hormis SESSAD et PCPE.



Soit en établissement médico-social.

Soit en milieu ordinaire (gîtes, centres de loisirs, centres de vacances...).



Des réponses de proximité pour l'ensemble des familles de l'Hérault, en lien avec le réseau des partenaires du projet.

Accueil de jour à la PIC de Montpellier ou sur le dispositif de l'Ensoleillade.
Week-end et séjour sur le dispositif de l'Ensoleillade à St André de Sangonis.

POURQUOI ?

- Donner la possibilité aux parents d'exercer leur droit au repos, pour prendre du temps pour eux et la fratrie.
- Permettre au jeune de vivre des situations de sociabilité par le biais d'activités adaptées (ludiques, sportives, culturelles et de loisirs...).



QUAND, À QUEL RYTHME ET POUR QUELLE DURÉE ?

- Le répit peut se mettre en place en journée, de nuit, de manière ponctuelle ou régulière, ou encore pour des séjours de plus longues durées, notamment pendant les week-ends, vacances scolaires et jours fériés.
- L'offre de répit propose jusqu'à 60 jours d'accueil par an.
- Il s'inscrit dans le cadre de possibilités existantes à proximité, en s'appuyant sur les initiatives et les ressources locales dans le cadre de week-ends et séjours spécifiquement mis en place et programmés en fonction des besoins.

DÉMARCHE PREMIER ACCUEIL

- Contact et rencontre avec le jeune dans son milieu de vie habituel.
- Proposition d'une période d'observation. Cette période permettra de mieux connaître le jeune, ses goûts et activités préférées, ses capacités, ses modes de communication et ainsi construire le projet d'accueil.
- Élaboration du projet de répit en étroite concertation avec la famille et les professionnels déjà impliqués auprès du jeune : définition des périodes et modalités d'accueil adaptées aux besoins.



NOUS CONTACTER

Contact

Bureau administratif :

Unité Régionale de Répit
Site l'Ensoleillade
55 avenue de Montpellier
34725 Saint André de Sangonis

E-mail : accueilrepit@adpep34.org
04 67 57 00 47 ou 07 88 29 80 23

<https://adpep34.com>

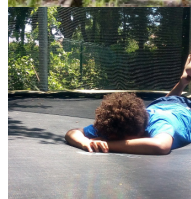
Nos partenaires



Unité Régionale de Répit

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Aucune participation financière requise, le répit est entièrement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. (Tarification du prix journée)
- Les parents sont invités à accompagner leur enfant pour le début et la fin du séjour. (Transport à la charge des familles)
- Dans les cas d'éloignement ou d'absence de solution de transport, la situation est examinée par le service.



Hérault
Est

Secteur Montpelliérain

